

## NOTES TECHNIQUES

## TECHNISCHE NOTAS

## TECHNICAL NOTES

## NOTAS TECNICAS

## Gestion participative du sanctuaire de gorilles de plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) de Lossi en République du Congo-Brazzaville: première analyse des résultats et des contraintes

R.A. Mbété<sup>1,3</sup>, H. Banga-Mboko<sup>2</sup>, I. Njikam Nsangou<sup>3</sup>, Véronique Joiris Daou<sup>4</sup> & P. Leroy<sup>3</sup>

Keywords: Participative management process- Gorilla- Tourism- Primatology- Lossi Congo Brazzaville- Republic of Congo

### Résumé

*Le sanctuaire de gorilles de Lossi constitue une expérience sur la synergie entre la recherche scientifique et la conservation de la nature. Trois parties prenantes sont impliquées dans un processus de gestion participative: l'Etat congolais, la communauté autochtone représentée par l'association des ayants droits des terres de Lossi et le programme européen sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Une enquête de terrain a été effectuée sur le site de Lossi en 2003; elle avait comme objectif d'étudier les effets générés par la gestion participative et d'identifier les contraintes liées à l'exécution de cette approche participative en milieu réel. Les travaux de recherche sur la primatologie ont abouti à l'habituation des gorilles à la présence humaine, ce qui a conduit à la création d'un tourisme de vision de gorilles de plaine de l'Ouest. Un camp de touristes a été construit, ainsi que l'ouverture de la route d'accès au sanctuaire. Le tourisme a généré des emplois en faveur de la population locale qui est aussi prestataire de contrats sur les travaux de réfection des routes. Une partie des revenus a permis la construction d'un centre de santé intégré. Cependant, les travaux de recherche scientifique et le tourisme ont été ralentis pendant l'apparition de la fièvre hémorragique d'Ebola et pendant les trois épisodes de la guerre civile. La consolidation et le long terme de cette entreprise de cogestion du patrimoine naturel de Lossi consiste en l'établissement d'un plan d'aménagement et de gestion, qui concilie la conservation, le développement rural et la recherche scientifique tout en garantissant une répartition équitable des revenus entre les trois partenaires.*

### Summary

**Participative Management of the Sanctuary of Western Lowland Gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) of Lossi in Republic of Congo-Brazzaville: Preliminary Results and Constraints Analysis**

*The gorilla sanctuary of Lossi experiments the synergy between scientific research and nature conservation. Three partners are involved in a management participative process. These partners include the Republic of Congo, the local community of Lossi and the European programme on the forest ecosystems in Central Africa. An investigation was carried out on the sanctuary of Lossi in 2003, in order to study in situ the effects generated by the participative management and to identify the constraints linked to the participative approach. The work of primatologists allowed the habituation of the gorillas to the human presence and opened eyesight tourism of western lowland gorillas. A camp for tourists and the access road to the sanctuary have been constructed. The tourism generated jobs in favour of the local population which is also a take-partner of contracts on road repairing. The income from the tourism allowed the construction of a health centre. However, the works of researchers and tourism activities failed during the outbreaks of the Ebola hemorrhagic fever and during the three civil war episodes. The consolidation and the long term of this process of co-management of natural resources of Lossi remains the establishment of a management that should include conservation, rural development and scientific research, with equitably in the distribution of gain between the partners.*

### Introduction

Les sanctuaires sont des aires protégées d'un biome dont l'objectif est le maintien des conditions naturelles nécessaires à la préservation des espèces ou des communautés biologiques en danger ou menacées de disparition. Comme la plupart des aires protégées (parcs nationaux, zoos, réserves, monuments naturels, paysages naturels, régions naturelles), les sanctuaires sont inviolables et interdits de tout droit d'usage (24).

Parmi les espèces menacées figurent les gorilles. L'homme constitue le premier danger de ces primates en raison notamment de la destruction de leur habitat, de la chasse illégale pratiquée pour la consommation de la viande et l'obtention d'objets du fétichisme et du commerce illégal des bébés gorilles (1, 23). Les maladies comme celle à virus

Ebola constituent également une menace pour la survie de l'espèce (5, 15, 25, 26).

Le genre Gorilla est rencontré dans les forêts denses et humides de l'Afrique, des montagnes jusqu'aux plaines de la forêt équatoriale, plus précisément dans la zone qui s'étend du Nigeria à l'ouest, jusqu'en Ouganda à l'est. Il comprend deux groupes distincts et géographiquement séparés de 1.000 km environ: les gorilles de l'est (*Gorilla beringei*) et les gorilles de l'ouest (*Gorilla gorilla*) (19).

Les gorilles de l'est (*Gorilla beringei*), estimés à environ 12.000 individus, sont rencontrés dans la région des Virunga, à cheval sur le Rwanda, la République Démocratique du Congo et l'Ouganda. Ils sont divisés en deux sous groupes: les gorilles de montagnes et les gorilles de plaines de l'est (19).

<sup>1</sup>Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST), B.P. 2499, Brazzaville, Congo- Brazzaville.

<sup>2</sup>Institut de Développement Rural (IDR), Université Marien Ngouabi, B.P. 69, Brazzaville, Congo Brazzaville.

<sup>3</sup> Institut Vétérinaire Tropical, Faculté de Médecine Vétérinaire, Université de Liège, 20 Bd Colonster, B43, 4000 Liège, Belgique.

<sup>4</sup> Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, Avenue Jeanne 44, B 1050 Bruxelles Belgique.

\*Auteur correspondant: Tél: 00 (242) 665 56 00, fax: 00 (242) 81 49 24, e-mail: rogermbete@yahoo.fr

**Tableau 1**  
**Sanctuaires de primates en République du Congo-Brazzaville**

Dénomination	Année de classement	Superficie (ha)	Biome	Localisation (région)	Partenaire Extérieur
Sanctuaire de gorilles de Lésio-Iouma	1995	44 000	savane	Pool	Fondation Howletts et Port Lympne (Californie USA)
Sanctuaire de chimpanzés de Tchimpounga	1999	7 000	savane	Kouilou	Institut Jane Goodal (Georgie USA)
Sanctuaire de chimpanzés Help	1999	2 000	savane et forêt	Kouilou	Help (Californie USA)
Sanctuaire de gorilles de Lossi	2001	35 000	forêt	Cuvette Ouest	Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (Belgique)

Source: <http://www.minifor.com/forest/airesprtq.html>

Les gorilles de l'ouest, plus nombreux (environ 100.000 individus) vivent dans les forêts tropicales de la République du Congo Brazzaville, du Gabon, du Cameroun, de la Guinée Equatoriale, de la République Centrafricaine et du Nigeria (2, 21). Les gorilles de l'ouest sont également divisés en gorilles de montagnes et en gorilles de plaine de l'ouest. La République du Congo Brazzaville abrite l'une des plus importantes communautés de gorilles de plaine de l'ouest soit plus de la moitié de l'effectif mondial selon certains auteurs (6). D'autres auteurs estiment que leur effectif est égal à celui du Gabon (21). Cette divergence est due à la difficulté de recensement en forêts et aussi au fait que les deux pays ont de longues frontières forestières communes. Quoiqu'il en soit, le Congo Brazzaville et le Gabon abritent à eux seuls 80% de la population des gorilles de l'ouest (25).

Ce potentiel écologique dont l'importance est unanimement reconnue doit être préservé (1, 6, 21, 23). Pour ce faire, le Congo Brazzaville a établi quatre sanctuaires de primates (Tableau 1) dont le plus récent est implanté sur le site de Lossi au nord-ouest de la République (3).

Les terres de Lossi sur lesquelles le sanctuaire a été créé comprenaient historiquement quatre villages qui ont été regroupés le long des routes par l'administration coloniale française au début des années 60. Suite à ce remembrement, une partie de la population s'est dirigée vers le district de Kellé au sud, l'autre s'est installée sur l'axe Mbomo-Olloba au nord (10).

La gestion du tourisme de gorilles de montagne de l'est en Afrique et les revenus substantiels qu'ils ont rapportés ou rapportent (7, 18), inquiètent la communauté scientifique. Les primatologues européens se proposent ainsi d'orienter cette demande touristique vers les gorilles de plaines de l'ouest (9, 27).

Le site de Lossi fut le premier à être l'objet d'études de faisabilité relatif à un tourisme de vision de gorilles de plaine de l'ouest en Afrique Centrale (8, 9). En 1992, le programme Ecosystème Forestiers d'Afrique Centrale (ECOFAC) a effectué des recherches sur le comportement et le régime alimentaire des gorilles et chimpanzés sur les terres de Lossi (9).

A l'issue de ces deux expériences menées par le programme européen centrées sur la recherche scientifique et le tourisme de vision, les ayants droits des terres de Lossi ont proposé au gouvernement congolais, la création de la Réserve de Faune de Lossi pour préserver les ressources naturelles et valoriser le potentiel scientifique et touristique de la zone (10). Dès lors, l'expérience de Lossi opéra la synergie entre la recherche scientifique, la conservation et l'écotourisme, dans le sens d'une valorisation rationnelle des ressources naturelles. Trois partenaires assurent actuellement la co-gestion de la réserve en impliquant la population locale,

d'où la notion de la gestion participative prononcée pour la première fois localement auprès des paysans (11). Elle fut perçue par ceux-ci comme la nième invention de *l'homme blanc* pour mieux exploiter les ressources forestières tropicales (10).

En réalité, la gestion participative des aires protégées est une forme de partenariat permettant aux différents acteurs impliqués dans la sauvegarde de la nature de se partager les fonctions, les droits et les responsabilités de la gestion d'un territoire ou d'une gamme de ressources jouissant d'un statut de protection (12). Ce concept est né des échecs du passé en matière de politique de conservation de la faune et de la flore des pays en voie de développement, basée sur la protection intégrale, sans exploitation.

En effet, depuis fort longtemps, particulièrement en Afrique, les Etats avaient décidé de s'approprier le monopole de la gestion des ressources forestières (faune et flore). Depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, les aires protégées ont été créées sans qu'il n'y ait discussions, intéressement, proposition de participation, ou de co-gestions des populations locales relatives aux décisions concernant la gestion des ressources de leurs terroirs (17). L'une des conséquences de ces décisions unilatérales fut l'expulsion des populations riveraines de leurs terres ancestrales. Les responsables scientifiques et politiques n'envisageaient habituellement pas à l'époque de considérer les groupes humains comme élément constitutif du biotope alors que l'homme vivant en quasi-autarcie faisait en effet partie de l'écosystème en équilibre (14).

Ce n'est que récemment que des projets associant les communautés rurales dans la gestion des écosystèmes ont vu le jour en Afrique. Le projet CAMPFIRE au Zimbabwe, créé en 1989, juste après l'accession de ce pays à la souveraineté nationale en 1980 est parmi les pionniers en Afrique, en impliquant une population locale estimée à plus de 250.000 individus dans la gestion des aires protégées (13). Chaque village participant au projet CAMPFIRE (couvrant maintenant 26 zones) a un comité de faune chargé de gérer les ressources fauniques, les activités touristiques ou liées à l'éducation environnementale.

D'une manière générale, les revenus générés par le tourisme de vision sont affectés aux communautés rurales pour la construction et l'équipement des cliniques et des écoles; la construction des routes et des puits de forage ou le paiement des salaires des guides touristiques. Pendant la période de sécheresse, l'argent est versé directement aux personnes locales ou employées par le projet pour acheter le maïs et d'autres produits alimentaires. En outre, CAMPFIRE encourage activement des femmes à participer à la prise de décisions au sein de la communauté. Naguère, ce rôle était exclusivement dévolu aux hommes (4).

Au Congo Brazzaville, le gouvernement a récemment déclaré

officiellement privilégier la gestion intégrée et participative des ressources naturelles, impliquant à la fois l'Etat, les communautés de base, les opérateurs économiques, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autres associations (20). A ce titre, le cas de Lossi est illustratif; les principaux acteurs impliqués dans la co-gestion sont l'Etat congolais, le programme européen sur les Ecosystèmes Forestiers en Afrique Centrale (ECOFAC) financé par l'Union Européenne, et l'Association des Ayant droits des Terres de Lossi (AATL). Cette approche participative, dont l'innovation concerne essentiellement l'implication des populations locales à cette action de conservation et de développement, nous a paru intéressante et a constitué la base de la présente étude. Son objectif est de présenter à partir d'une enquête de terrain informelle non structurée sur le site de Lossi, les premiers résultats de cette co-gestion et essayer d'identifier les contraintes issues de ce processus.

**Matériel et méthodes**

**La zone d'étude**

*1. Description sommaire*

Selon le décret créant le sanctuaire de gorilles, Lossi est situé dans le département de la cuvette congolaise ouest, district de Mbomo (lat. 0°01'N, long 15°35'E) à environ 700 km de Brazzaville. Il couvre une superficie de 350.000 hectares. Il est limité au sud par la rivière Likouala-Mossaka, à l'ouest par la rivière Doulé, au nord par la rivière Ongombé et à l'est par la confluence des rivières Ekombi et Okesson. Il se situe également à environ 50 km du Parc National d'Odzala-Kokoua (Figure 1). Trois villages sont concernés actuellement par le sanctuaire: Lengui-lengui (220 habitants), Ombo (64 habitants) et Mouangui (35 habitants), tous trois situés sur l'axe Mbomo-Olloba.

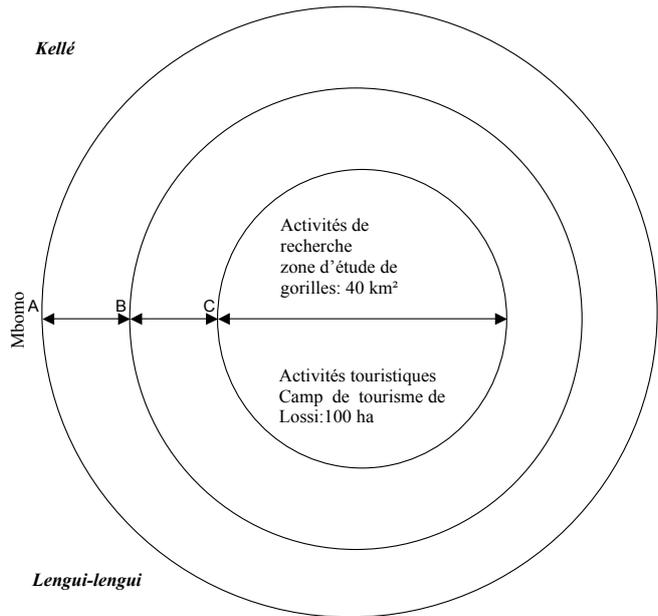


Figure 2: Zonage du sanctuaire de gorilles de Lossi en République du Congo Brazzaville:  
 A: Zone à exploitation villageoise (développement rural)  
 B: Zone de cueillette et de pêche accessible sans arme, après acquittement d'une patente  
 C: Noyau Central du sanctuaire où se déroulent les activités de recherche et le tourisme de vision des gorilles de plaine.  
 BC: Zone Intégralement Protégée  
 AB: zone tampon: profondeur de 10 km  
 District de Mbomo qui regroupe les villages périphériques à la réserve: 3000 habitants  
 AC: 24 km  
 Superficie du sanctuaire: 350 km  
 Source: Mbéte R.A. (17).

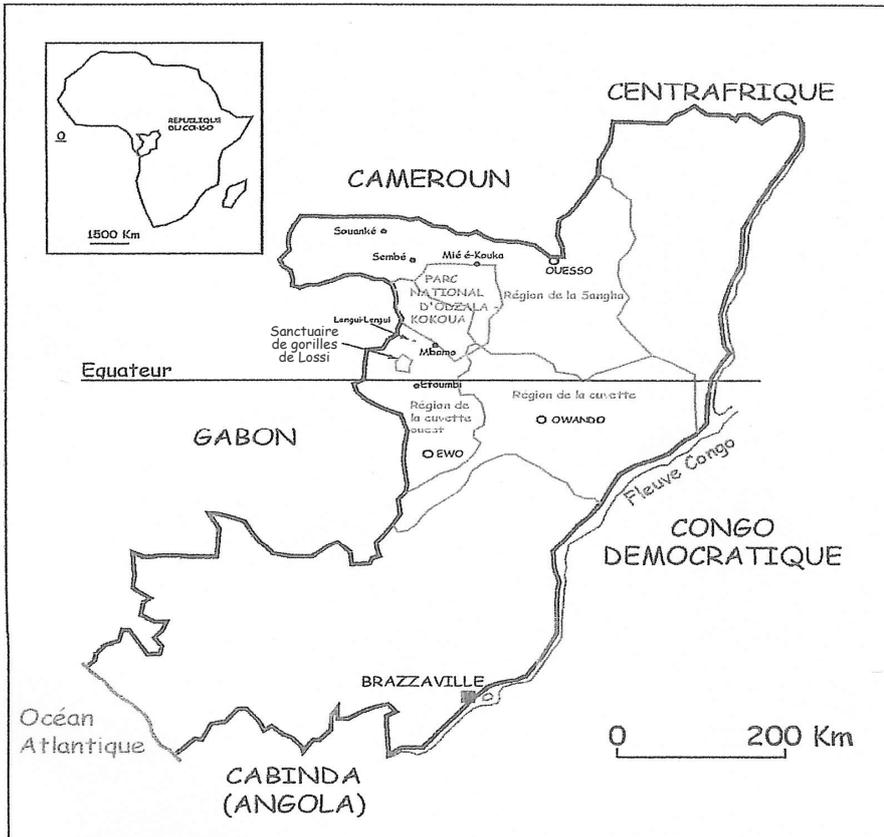


Figure 1: Localisation du sanctuaire de gorilles de Lossi en République du Congo Brazzaville. Source: Schaffner (22).

Le sanctuaire et le district de Mbomo bénéficient d'un climat tropical chaud et humide avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches. La pluviométrie annuelle est en moyenne de 1.500 mm.

La végétation du sanctuaire de Lossi consiste, sur la terre ferme, en une mosaïque de forêts denses semi-caducifoliées et clairsemées à marantacées.

## 2. Le zonage du sanctuaire

Selon l'article 6 du décret n° 2001-222 du 10 mai 2001 portant création du sanctuaire de gorilles de Lossi, il est créé une zone tampon de dix kilomètres autour du sanctuaire, sauf dans sa limite nord, à l'intérieur de laquelle aucune exploitation forestière ou minière ne peut être effectuée (Figure 2). En outre, des études ont été réalisées pour l'élaboration d'un plan d'aménagement de l'aire protégée de manière participative sur la base du plan de zonage qui sera également négocié.

## 3. Les principaux acteurs du partenariat

### 3.1. L'Etat congolais

Les Ministères impliqués sont: le Ministère de l'Economie Forestière chargé de la Pêche et des Ressources Halieutiques, le Ministère de l'Industrie minière et de l'Environnement, et le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

S'agissant de l'implication du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, elle ne sera effective qu'après l'élaboration et l'adoption du plan d'aménagement et de gestion qui prévoit en général des actions pour le développement rural en périphérie du sanctuaire.

### 3.2. Le programme ECOFAC

Cette expérience de gestion participative est soutenue par la composante Congo du programme ECOFAC, financé par l'Union européenne à hauteur de 4.000.000 d'euros.

3.3. La communauté rurale est représentée par l'Association des Ayants droit des Terres de Lossi (AATL) issue des villages Lengui -lengui, Moangui et Ombo.

## 4. Objectifs du projet

Le projet a été initié par une phase expérimentale de 1992 à 2001, suivi d'une phase d'exécution de 2002 à nos jours.

4-1. les objectifs de la phase expérimentale étaient de recenser les terres concernées par le projet de conservation, d'habituer les gorilles à la présence humaine et de créer le sanctuaire.

4-2. les objectifs de la phase d'exécution

Selon les termes du décret créant le sanctuaire de gorilles de Lossi, cette réserve naturelle est chargée de:

- l'habituation des gorilles de plaine à la présence humaine,
- la conservation et la pérennisation des populations naturelles de gorilles,
- la préservation de l'écosystème forestier dans son état naturel,
- la participation et l'implication des communautés locales à la gestion du sanctuaire,
- la promotion de la recherche scientifique,
- la promotion et le développement de l'écotourisme basé sur le gorille de plaine,
- l'éducation à l'environnement,
- la surveillance continue de l'environnement.

## 5. Les moyens mis en oeuvre

### 5.1. Le personnel

Deux types de personnels oeuvrent pour le sanctuaire de Lossi:

5.1.1. Le personnel affecté directement sur le site de Lossi  
Le conservateur du Parc National d'Odzala-kokoua a été nommé également conservateur du sanctuaire de gorilles de Lossi. Il est l'homologue du chef de la composante Ecofac-Congo et fait partie intégrante des organes de décisions de l'aire protégée. Il veille scrupuleusement au respect sans faille de la législation nationale en matière de conservation des ressources naturelles et sanctionne à cet effet tout contrevenant.

Dans l'exercice de ses fonctions, il est secondé par deux adjoints: un conservateur assistant pour le Parc National d'Odzala-Kokoua et un autre adjoint pour le sanctuaire de gorilles de Lossi.

5.1.2. Le personnel de l'administration du Ministère congolais de l'Economie Forestière à Brazzaville.

5.1.3. Les écogardes et les pisteurs de gorilles

Pour la protection de la biodiversité, le programme ECOFAC a procédé à la formation et la reconversion des anciens chasseurs en pisteurs de gorilles et en écogardes.

5.1.4. Ressources financières

Elles proviennent des subventions de l'Etat congolais ou du partenaire technique ECOFAC, des dons et legs, et des ressources générées par l'exploitation du sanctuaire.

## Méthodes d'étude

Les informations ont été initialement collectées à partir des sources bibliographiques et audiovisuelles. Une enquête a ensuite été menée sur le site de Lossi et auprès des administrations forestières du Congo et du Gabon.

Un échantillon de 100 personnes représentant toutes les parties prenantes du projet a été interrogé sur la base d'un questionnaire, au travers d'entretiens individuels ou groupés. Cet échantillon était composé de 12 fonctionnaires à Libreville et à Brazzaville, 5 représentants de ECOFAC et 83 ruraux dont 20 issus du village Ombo, 10 du village Moangui et 53 du village Lengui-lengui.

## Résultats

### Perception des partenaires sur la gestion participative

Comme le montre le tableau 2, le processus de gestion participative du sanctuaire est perçu différemment selon les partenaires. Pour les populations riveraines regroupées autour de l'AATL, le développement rural est considéré comme une priorité. Les attentes immédiates sont nombreuses, au nombre desquelles figure le désenclavement de la région. Le partenaire technique ECOFAC considère comme prioritaire la recherche scientifique, la sauvegarde des populations de gorilles, et tout particulièrement, la lutte anti-braconnage, la reconversion et l'encadrement des chasseurs traditionnels; l'Etat congolais quant à lui, se limite à assurer et à coordonner la politique générale de la conservation de la biodiversité et en filigrane, la lutte contre la pauvreté.

### Aspects positifs

1. Classement de la réserve naturelle de Lossi en sanctuaire

La réserve naturelle de Lossi a été classée sanctuaire de gorilles de Lossi par décret portant le numéro 2001-222 du 10 mai 2001.

**Tableau 2**  
**Synthèse des perceptions du projet selon les parties prenantes**

Parties	Centres d'intérêts	Attentes
AATL	Développement rural	-Aménagement des infrastructures de communication -Commercialisation des produits agricoles -Emplois, économie, etc...
ECOFAC	Conservation et recherche scientifique	-Lutte anti-braconnage -Alternatives de chasses -Ethologie des gorilles de plaine -Tourisme de vision
ETAT	Appui institutionnel	- Lutte contre la pauvreté

### 2. Synergie recherche conservation

Les travaux de recherches sur le comportement des gorilles de plaine ont permis l'habitué de deux familles de gorilles à la présence humaine. Une valorisation de ce potentiel faunique a été dès lors possible par un tourisme de vision comme celui pratiqué dans la région des Grands Lacs avec les gorilles de montagnes.

### 3. Le tourisme: source de revenus

Le tourisme de vision s'est matérialisé par la construction d'un camp pour touristes où logent également les chercheurs. Les populations de Lengui-lengui et des autres villages proposent en plus aux touristes des activités culturelles (chasse aux filets, pêche à la corbeille, cérémonies du Likinda en Mboko et Litsinda en Kota (circoncision). Les revenus générés par le tourisme tirent leur origine de trois sources: les taxes (droit d'entrée et de filmage), l'hébergement et la restauration. Selon l'administration, pour cette phase expérimentale, des recettes d'environ 75.000.000 FCFA (114.336,76 Euros) ont été générées.

### 4. Infrastructure sanitaire

Un centre de santé intégré (CSI) a été bâti et un agent de santé intégré a été recruté au village Lengui-lengui sur les fonds générés par les activités touristiques. Cette action a été très fortement appréciée par les populations riveraines qui jadis, parcouraient plus de trente kilomètres de brousse et de forêt pour rallier la seule structure sanitaire dans le district de Mbomo.

### 5. Création d'emplois

Cinq guides issus de l'AATL ont été recrutés, formés et sont impliqués dans les travaux de recherches en qualité d'auxiliaires. Cinq éco-gardes supplémentaires ont été recrutés pour renforcer les capacités de patrouilles des éco-gardes d'ECOFAC dans la lutte anti- braconnage.

### 6. Augmentation du pouvoir d'achat

Le payement des salaires a augmenté le pouvoir d'achat local, des besoins nouveaux sont apparus et se sont traduits par l'acquisition de biens (radios, chaîne musicale, matériaux de construction durables comme ciment ou tôles, etc.)

### 7. Prestation des contrats par la communauté rurale

Des travaux communautaires financés par le projet ECOFAC ont été opérés; tels que la réfection de la route d'accès au sanctuaire, le désenclavement du district de Mbomo et des villages périphériques à la réserve. La restauration et l'hébergement des touristes offrent également des emplois saisonniers.

### 8. Appui à l'encadrement de la chasse villageoise

La chasse aux filets a été promue et des filets ont été

distribués aux chasseurs. Cette dotation a permis de diminuer la pression exercée par le piégeage sur la petite et moyenne faune.

### 9. Promotion des activités agricoles

La réouverture de la route Mbomo-Oloba et la réhabilitation des ponts ont stimulé la promotion des activités agricoles comme alternatives à la chasse, cette dernière représentait 40% des activités des villages. Les commerçants gabonais viennent actuellement se procurer des denrées alimentaires de premières nécessités telles que le manioc, le fufou (tubercules de manioc séchés), l'igname, le maïs, la banane, les légumes, etc. Ces denrées constituent une source de revenus substantielle pour l'économie familiale et locale.

### Aspects négatifs

#### 1. Apparition d'une inégalité sociale et dépravation de certaines mœurs

Un véritable problème se pose avec acuité dans l'organisation du partenaire local AATL. Seule une minorité d'ayant droits et leurs familles engrangent les bénéfices. Ce déséquilibre menace l'unité communautaire.

Les bouleversements sociaux liés au salariat sont également apparus. Ce dernier a fait naître chez les hommes des besoins supplémentaires comme l'entretien de maîtresses qui sont parfois des femmes mariées. Cette dépravation des mœurs est incompatible avec l'éthique sociale de la communauté des Mboko-Alengui. Ainsi, en cas de culpabilité ou de manquement à l'honneur, la famille a le devoir de réparer le préjudice causé.

#### 2. Absence de reconnaissance officielle de l'AATL

L'AATL n'a toujours pas de statut juridique après cinq années d'activités. Cette carence est imputable à la lenteur administrative.

### Contraintes

#### 1. Contraintes écologiques

La forêt dense humide de Lossi n'offre pas de grandes potentialités de vision de la faune, comparée aux zones de savanes de l'Afrique comme la Tanzanie ou le Kenya. Sa végétation dense favorise plutôt un tourisme d'affût, synonyme de faible capacité de groupes. Pour cette raison, le sanctuaire n'accueille que six personnes par jour, soit deux groupes de trois personnes, chaque groupe visitant une des deux familles de gorilles.

#### 2. Contraintes pathologiques

L'apparition persistante de foyers de fièvre hémorragique Ebola menace la durabilité du site et du processus. Les primates y sont particulièrement sensibles. Plus d'une centaine de gorilles de Lossi sont décédés du virus d'Ebola

sur une période de cinq mois. La dernière vague de l'épidémie a tué une centaine d'habitants dont un garde du sanctuaire. Cette hécatombe représente une lourde perte pour la population de Lossi pour laquelle la presque totalité des revenus est générée par le tourisme des gorilles. Les contraintes médicales constituent ainsi un risque lié au concept de la gestion participative du sanctuaire.

### 3. Contraintes politiques

La guerre civile, qui a sévi en trois phases consécutives de juin 1997 à décembre 1999, a ébranlé le processus de gestion participative à Lossi. Au-delà de la désorganisation du pays, la sous-dotation en moyens matériels et humains du sanctuaire a eu pour conséquence l'absence de tout contrôle sur le sanctuaire. Les activités touristiques encore embryonnaires ont été suspendues durant les épisodiques guerres civiles, privant le sanctuaire et l'AATL de rentrées financières. Un prélèvement excessif et illégal du gibier par des braconniers occasionnels, autochtones et étrangers, s'est opéré du fait de la prolifération d'armes de guerre durant cette période. Le chômage endémique des diplômés a aggravé ce phénomène, car certains natifs sont rentrés dans leur village d'origine, grossissant ainsi le nombre de jeunes désœuvrés qui s'adonnaient au braconnage, essentiellement autour du sanctuaire.

## Discussion et conclusion

Le processus de gestion participative du sanctuaire de gorilles engagé à Lossi avec les populations locales constitue une innovation dans la conservation des aires protégées en Afrique Centrale. Ainsi, la reconnaissance mutuelle des trois partenaires serait un gage de durabilité. Cependant, la prise en compte exclusive de l'AATL comme partenaire local est discriminatoire auprès du reste de la population. Quoique les terres cédées au sanctuaire de Lossi appartiennent à l'AATL, un comité local de gestion des ressources naturelles impliquant l'AATL et le reste de la population locale est indispensable. C'est précisément ce comité qui deviendrait l'interlocuteur valable pour les négociations et la signature des contrats de gestion du sanctuaire. Le village devrait être considéré comme l'unité principale de gestion des ressources naturelles, tant pour la terre que pour la faune sauvage. Le projet *Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources* (CAMPFIRE) au Zimbabwe est un exemple à suivre car celui-ci donne aux paysans, sans discrimination, le pouvoir de gérer leurs ressources naturelles afin de forger leur propre développement rural (13).

Le zonage actuel du sanctuaire a été établi sur la base de la biodiversité du sanctuaire et aussi de la densité de population à l'époque. Malheureusement, les effets conjugués du chômage endémique des diplômés et les différentes vagues de la guerre civile ont provoqué le retour de certains natifs de Lossi. Ceux-ci sont rentrés dans leurs villages d'origine, grossissant le nombre des jeunes gens qui ont abandonné leurs études, faute de soutien financier des parents. Cette nouvelle couche de la population pratiquant la chasse illicite autour du sanctuaire suggère que les trois partenaires doivent prendre en compte cette dimension démographique par une adaptation du zonage actuel. L'instauration des zones tampon économiquement viables, durablement exploitables, représente la condition *sine qua non* pour un développement local contribuant

aux besoins de la conservation (14). Pour ce faire, un plan d'aménagement préconisant un zonage qui concilie mieux conservation et développement communautaire serait le gage d'une bonne gouvernance environnementale.

Les foyers récurrents de la fièvre hémorragique Ebola qui ont décimé une partie de la communauté de gorilles entre 1983 et 2000 sont des éléments à prendre en compte également dans la poursuite du processus (5, 25). La complexité de cette épidémie suggère le renforcement d'une approche pluridisciplinaire (15, 26). A cet effet, le camp de chercheurs du sanctuaire est un outil de travail pour l'investigation épidémiologique de cette maladie.

Nul ne peut ignorer que les changements même les plus souhaités ont toujours leur mélancolie. A plus forte raison, une politique de conservation de la nature entraîne pour les populations autochtones quelques restrictions comme l'inaccessibilité dans certaines zones auparavant réservées à la chasse ou aux rites ancestraux. En conséquence, les trois partenaires doivent envisager des mesures de remplacement. Des études récentes ont montré que des activités agricoles pourraient être développées sur les terroirs villageois à la périphérie du sanctuaire: maraîchage, apiculture, élevage (16, 22). Les espèces animales sauvages les plus prélevées comme les antilopes (céphalophes), les rongeurs (aulacodes et athérures), voire les suidés (potamochères) pourraient faire l'objet d'un *game-ranching* pilote autour de l'aire protégée (16, 17).

La conservation de la biodiversité impliquant les communautés rurales et alliant la recherche scientifique et l'éco-tourisme est encore au stade expérimental. L'approche participative est à coup sûr une révolution dans les pratiques centralistes qui caractérisent encore beaucoup de pays africains. Cependant, il sied de signaler que l'habitation de la sous espèce *Gorilla gorilla* est un processus long et complexe. Le régime alimentaire majoritairement frugivore (5, 8) a pour conséquence immédiate un domaine vital étendu permettant aux gorilles de couvrir de longues distances. Le seul moyen de garantir la vision des gorilles aux touristes est donc de pister quotidiennement leurs déplacements. Le succès d'une telle entreprise dépend essentiellement de la formation d'excellents pisteurs, de l'expertise dans l'habitation des gorilles à la présence humaine et la mise en place d'une police sanitaire contre les maladies récurrentes (mise en quarantaine rapide de la zone concernée).

Cette expérience pourrait servir de modèle ailleurs à condition que soient préalablement résolues des questions comme la reconnaissance officielle de l'AATL, gage d'une vraie gestion participative, l'attribution des revenus financiers aux populations avec pouvoirs de décision, le suivi de l'écosystème, la création d'activités pour les nouveaux actifs et la lutte anti-braconnage.

## Remerciements

Cette étude a reçu le financement du bureau Agriconsulting Europe (Belgique). Les auteurs expriment leur gratitude aux trois composantes de la gestion participative du sanctuaire de gorilles de Lossi, à savoir l'Etat congolais, le programme européen sur les Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale et l'Association des Ayant droits des Terres de Lossi, pour leur collaboration au cours de l'enquête.

## Références bibliographiques

1. Ankara D., 2004, Proposal for the inclusion of the Western lowland Gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) on the appendices of the convention on the conservation of migratory species (CMS) of wild animals. Case of Congo Brazzaville. In: Twelfth meeting of the CMS scientific council, Glasgow, Scotland, United Kingdom, 31 March- 3 April 2004, 3 p.
2. Anonyme, 2004, Les gorilles de l'ouest. <http://www.westerngorilla.org/titacts/main.htm>, consulté le 23/03/2004.
3. Anonyme, 2004, Les aires protégées de la République du Congo. [www.minifor.com/forest/airesprtq.html](http://www.minifor.com/forest/airesprtq.html), consulté le 23/03/2004.
4. Anonyme, 2005, Focus on sustainable development. Etude de cas: CAMPFIRE, Zimbabwe. <http://www.campfire-zimbabwe.org>, consulté le 06/09/05.

5. Bermejo M., 1999, Update on the Lossi Gorilla, a study and future sanctuary of gorilla, 1998, Popular Republic of Congo, Gorilla-Conservation-News, May, 13, 4-5.
6. Butynski T.M., 1997, African Primate Conservation. *In*: Primate conservation, IUCN, Primate specialist group network (eds), 17, 87-100.
7. Butynski T.M. & Kalina J., 1998, Gorilla tourism: a critical look. *In*: Conservation of biological resources, Milner-Gulland E.J & Mace R. (eds), Blackwell, scientific publications, Oxford, pp. 230-280.
8. De Mérode E., Bermejo M., & Illera G., 2001. Aire protégée et tourisme, *Canopée*, 20, 15-16.
9. Gami N., 1999, Les gorilles de plaines pourquoi pas eux ? *Canopée*, 13, 15-17.
10. Gami N., 2002, Comment et pourquoi les populations rurales du village Lengui-lengui (forêts nord- Congo, Brazzaville) ont créé le sanctuaire de gorilles de Lossi. *In*: Second International Workshop Forestry in Africa, Arusha, Tanzania, 18-22 February 2002, 401-406.
11. Gami N., 2003, Le sanctuaire de gorilles de Lossi (Congo): les leçons d'une démarche participative. *In*: Gestion durable des forêts denses d'Afrique Centrale et Occidentale. CD-Rom, FORAFRI, CIRAD, CIFOR, Ministère des Affaires Etrangères (France), éd. Doumenge, Gami. & Loupe 83 p.
12. Grazia B.F., 1997, Gestion participative des aires protégées: l'adaptation au contexte. Série sur les politiques sociales. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni, 80 p.
13. Hasler R., 1999, Overview of the social, ecological and economic achievements and challenges of Zimbabwe's CAMPFIRE Program International Institute for Environmental and development (Eds) London UK, 26 p.
14. Joiris Daou V., 1996, Importance des terroirs coutumiers pour la conservation: réflexion à partir du programme ECOFAC au Cameroun, au Gabon, au Congo et en République centrafricaine. Colloque panafricain sur la gestion communautaire des ressources naturelles et le développement durable, Harare, Zimbabwe, 24-27 juin 1996, 12 p.
15. Leroy E.M., Rouquet P., Formenty P., Souquière S., Kilbourne A., Froment J.M., Bermejo M., Smit S., Karesh W., Swanepoel R., Zaki S.R. & Rollin P.E., 2004, Multiple Ebola virus transmission events and rapid decline of Central African wildlife. *Science*, 303, 5656, 387-390.
16. Mampouya A., 2000, Etude du terroir villageois à la périphérie du sanctuaire de gorilles de Lossi. Mémoire, Diplôme de maîtrise en géographie rurale, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, 110 p. + annexes.
17. Mbété R.A., 2003, La gestion participative des aires protégées (faune et flore) en Afrique. Etude de cas: la gestion participative du sanctuaire de gorilles de Lossi au Congo Brazzaville. Mémoire, Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux. Université de Liège, Liège, 66 p. + annexes.
18. Mc Neillage A., 1996, Ecotourism and mountain gorillas in the Virunga volcanoes. *In*: The exploitation of mammal populations, Taylor V.J. and Dunstone N. (Eds), Chapman and Hall, London, 334-344.
19. Meder A., 2002. The genus Gorilla and gorilla in the wild. <http://www.angela.meder.de/publik/eep.pdf>, 12 p, consulté le 5 avril 2004.
20. Ndjombo H., 1997, Discours de politique générale sur la relance des activités du secteur forestier au Congo-Brazzaville. ECOFAC. *Canopée*, 10, 12-13.
21. Oko R.A., 1999, Distribution and conservation of gorilla and chimpanzees in the Congo. Pp. 47-50. *In*: Ehara A. et al., (eds) *Primateology to day*, Amsterdam, Elsevier.
22. Schaffner R., 2000, Plan directeur d'aménagement du sanctuaire de gorilles de Lossi, Congo. Mémoire de DESS en Sciences de l'environnement, Université Louis Pasteur, Strasbourg, France, 62 p. + annexes.
23. Tutin C.E.G., 2001, Saving the gorillas and chimpanzees of the Congo basin. *Reprod. Fertil. Dev.*, 12, 469-476.
24. Vives-Avelines M., 2001, Les aires protégées: un arc à plusieurs cordes. *Canopée*, 20, 3-4.
25. Walsh P.D., Albernethy K.A., Bermejo M., Beyers R., De Wacher P., Akou M.E., Huijbregts B., Mambounga D.I., Toham A.K., Kilbourn A.M., Lahm S.A., Latour S., Maisels F., Mbina C., Mihindou Y., Obiang S.N., Effa E.N., Starkey M.P., Teffer P., Thibault M., Tutin C.E., White L.J. & Wilkie D.S., 2003, Catastrophic ape decline in western equatorial Africa. *Nature*, 422 (6932), 611-614.
26. Whitfield J., 2003, Ape populations decimated by hunting and Ebola virus, *Science*, 422, 551.
27. Wilkie D.S. & Carpenter J.F., 1999, Can nature tourism help finance protected areas in the Congo Basin? *Oryx*, 33, 4, 332-338.

R.A. Mbété, Congolais, Ingénieur agronome, DES en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux, filière gestion de la faune, Attaché de recherche à la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST), Brazzaville, Congo Brazzaville, Doctorant en Sciences Vétérinaires, orientation Santé et Productions animales, à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège, Belgique. Doctorant en Sciences vétérinaires, orientation santé et productions animales à l'Université de Liège, Belgique.

H. Banga-Mboko, Congolais, Ingénieur de développement rural, PhD en sciences vétérinaires, orientation santé et productions animales, Enseignant-chercheur à l'Institut de Développement Rural de l'Université Marien Ngouabi à Brazzaville, Congo Brazzaville.

I. Nsangou Njikam, Belge, Docteur vétérinaire, Assistant, Responsable de la filière faune à l'Institut Vétérinaire Tropical de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège, Belgique.

Véronique Daou Joiris, Belge, Anthropologue, PhD, Professeure à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Belgique.

P.L. Leroy, Belge, Docteur vétérinaire, PhD en génétique animale, Professeur, Président de l'Institut Vétérinaire Tropical de la Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège, Belgique.